



Dans la catégorie des entreprises
de 50 à 500 salariés

Paris, le 28 mars 2018

Médicis, dans le palmarès Best Workplaces 2018

Dans la catégorie des entreprises de 50 à 500 salariés

PME de 65 salariés organisée en circuits courts, Médicis, partenaire retraite de premier plan des indépendants et entrepreneurs, est construite sur deux piliers organisationnels : l'autonomie et la responsabilisation de tous les collaborateurs, à qui l'entreprise propose un métier et pas seulement un emploi.

C'est la clé de voute de Médicis, qui après avoir reçu la certification Great Place To Work® à l'automne 2017 vient de se hisser au palmarès des 50 meilleures entreprises françaises dans la catégorie de 50 à 500 salariés dans lesquelles il fait bon travailler.

Une année à succès pour Médicis :

- **Première place du Concours « Elu Service Client de l'année » 2018 dans la catégorie Assurance**
- **Certifiée Great Place To Work®**
- **Best Workplaces 2018**: au palmarès des entreprises françaises de 50 à 500 salariés sur le critère « entreprise où il fait bon travailler »

Une triple distinction qui salue la pertinence du travail effectué par Médicis sur la symétrie des attentions®, un pont solide et durable entre la qualité du management et la qualité de la relation client.



Michel Clerc, Directeur Général de Médicis : « *Le cercle vertueux de la symétrie des attentions® est incontournable : pour que la relation qu'entretiennent nos collaborateurs avec nos clients soit exemplaire, il fallait que la relation entre managers et salariés le soit également. Il est naturel de reproduire un comportement attendu lorsqu'on en bénéficie soi-même. Je suis content que nous y soyons parvenus car je ne concevais pas que les choses puissent se faire différemment.* »

Médicis certifiée Great Place to Work® pour son management centré sur la réussite de chaque collaborateur.

Médicis réussit à s'entourer, longtemps, de collaborateurs engagés ; elle offre une « expérience collaborateur » respectueuse et formatrice. Résultat : 80% des salariés se projettent sur le long terme dans l'entreprise. Ils plébiscitent un certain nombre de bonnes pratiques, soulignées dans l'enquête Great Place To Work®.

Le respect des salariés : une réelle force qui place Médicis largement devant la moyenne des lauréats et lui permet de bénéficier d'un engagement plus marqué de ses collaborateurs.

- Un cadre sain sur le plan psychologique et humain : 91 % d'avis positifs (+12 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- L'équilibre vie professionnelle-vie privée : 89% d'avis positifs (+17 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- Un intérêt sincère porté à l'individu : 88 % d'avis positifs (+8 points par rapport à la moyenne des lauréats)



Dans la catégorie des entreprises
de 50 à 500 salariés

Confiance et crédibilité des dirigeants : un sentiment partagé par les salariés

- L'encadrement est accessible et ouvert au dialogue : 88% de réponses positives (+4 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- La cohérence entre discours et actions de l'encadrement : 83% de réponses positives (+10 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- Gestion honnête et éthique : 91% de réponses positives (+2 points par rapport à la moyenne des lauréats)

La qualité de l'environnement de travail et des outils mis à disposition :

- La formation : 82% d'avis positifs (+13 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- Locaux et équipements : 95% d'avis positifs (+9 points par rapport à la moyenne des lauréats)
- La vision et la communication ascendante et descendante sont également des points forts en comparaison avec le benchmark lauréats.

Michel Clerc, Directeur Général de Médicis : « Médicis centre son management sur l'auto-responsabilisation des acteurs, qui connaissent leurs missions, adhèrent aux valeurs et les véhiculent. Notre management consiste à placer chacun dans les conditions idéales de réussite, autour de circuits décisionnels courts. Cette organisation favorise l'efficacité et l'agilité de l'entreprise, et fidélise les salariés autour de métiers valorisants et respectueux de la vie privée. »

Pour en savoir plus : <https://www.greatplacetowork.fr/palmares-certifications/palmares-2018/>

Contact presse : Isabelle AUGAUDY – iaugaudy@mutuelle-medicis.com

À propos de Médicis

Avec 167 000 indépendants et entrepreneurs adhérents, Médicis est la première structure représentative du commerce indépendant dans le domaine de la retraite. Gouvernée par un Conseil d'administration composé exclusivement de commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix. Médicis a placé très tôt le service client et la qualité managériale comme deux priorités d'entreprise.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis près de 40 ans à proposer une retraite complémentaire aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

www.mutuelle-medicis.com

A propos de Great Place To Work®

Le Programme de Reconnaissance de l'Institut Great Place to Work® constitue le plus haut niveau de reconnaissance de la qualité de l'environnement de travail d'une entreprise. Il est déployé dans 57 pays à travers le monde. La Certification Great Place to Work® distingue toutes les entreprises où il fait bon travailler. Le Palmarès Best Workplaces vient ensuite récompenser les meilleures d'entre elles.